

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 5293

présenté par
Mme de Lavergne, rapporteure thématique

ARTICLE 59

À l'alinéa 4, substituer à la référence :

« 1° »,

la référence :

« deuxième alinéa du présent article »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.